

● Conseil municipal de Paris

Depuis la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), les hôpitaux sont des établissements publics placés sous la surveillance d'une commission administrative désignée par les municipalités.

Les liens qui unissent le **conseil municipal de Paris** à l'Assistance publique interviennent dans le fonctionnement de l'administration hospitalière. Plusieurs membres du conseil municipal siègent au conseil de surveillance, et aujourd'hui encore, des représentants du conseil de Paris siègent au conseil d'administration, dont le président n'est autre que le maire de Paris ; la municipalité délibère sur des questions relatives à l'Assistance publique. De plus, elle vote et attribue chaque année des subventions ordinaires et extraordinaires en faveur de l'Assistance publique, destinées notamment au financement des grands travaux hospitaliers.

Le conseil municipal est également actif dans le fonctionnement du service de la protection maternelle et infantile¹. Ce service, géré par l'Assistance publique, possède en son sein un comité consultatif comprenant des membres du conseil municipal de Paris.

1. Aussi connu sous le sigle PMI. Une notice consacrée au fonds de ce service figure dans cet ouvrage.

Bibliographie

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 52. (D-1)

Fonds d'archives

□ Administration

- Collection du catalogue des rapports et tables du conseil municipal : procès-verbaux des délibérations, rapports et documents du conseil, 1871-1953 (Iac). (2 IMPR 1-323), 323 volumes.
- Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Paris du 31 mai, relative aux indemnités allouées en raison des dommages causés à ses propriétés, 1873. (542 FOSS 54).
- Collection du bulletin municipal officiel (dit BMO), contenant les débats et délibérations du conseil municipal et du conseil général de la ville de Paris, 1882-1999. (collection non cotée).
- Mémoires, questions écrites et orales concernant les relations de l'Assistance publique avec le conseil municipal de Paris, 1947-1961. (756 FOSS 1-25), 10 articles.